



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil Communal de Rolle

Présidence: Mme Pascale Vollenweider, Présidente

Séance ordinaire du **11 mai 2021**

Considérant que le préavis municipal N° 60 concernant:

Grand Rue – Installation vidéosurveillance

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

- vu le préavis N° 60 **amendé** de la municipalité du 8 mars 2021
- entendu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet et de la validation de la commission des finances

Décide

1. D'adopter le préavis municipal 2016/2021 No 60 et d'octroyer à la Municipalité un crédit de Fr. 57'000.- TTC, relatif au raccordement des caméras de vidéosurveillance sur les différents bâtiments communaux. Accorde également le montant de Fr. 92'160.- qui représente une dépense mensuelle de Fr. 1'920.- pour la durée minimale du contrat fixée à 48 mois. Cette charge concerne la location de 16 caméras, l'abonnement Internet ainsi que la gestion et le stockage des données, y compris la maintenance de tous les appareils, du serveur informatique et des logiciels de consultation. Une fois la durée minimale échue, le montant contractuel sera intégré au budget courant.
2. D'autoriser la Municipalité à imputer cette somme sur le compte 6100.506011 vidéo de surveillance.
3. D'autoriser la Municipalité à emprunter le montant de Fr. 57'000.- auprès de l'établissement financier qui aura offert les conditions les plus avantageuses.
4. D'autoriser la Municipalité à amortir cet investissement sur une période de 4 ans, soit la durée du contrat, à raison de Fr. 14'250.- par année, à porter en compte dès la mise en service des caméras de surveillance et à porter les Fr. 23'040.- par année de location par la voie budgétaire.

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 11 mai 2021

La Présidente


Pascale Vollenweider



La Secrétaire


Violaine Cherpillod